



Compte-rendu de la réunion de travail publique

PLAN D'AMÉNAGEMENT SITE DE L'ANCIEN COLLÈGE BELLEVUE

Mercredi 19 décembre, 19 h, École Saint-Sacrement, 1430, chemin Sainte-Foy

Présences : Mme Caroline Houde, urbaniste, Ville de Québec
Louis Daniel Brousseau, architecte, Ville de Québec
Pascale Therreault, conseillère en consultations publiques, arr. de La Cité
Yvon Bussières, conseiller municipal district Saint-Sacrement
Mario Lafont et Martin Pottier, architectes
Jean Morency, SSQ Immobilier

Étaient présents dans la salle environ 60 citoyens et citoyennes et 4 membres du conseil d'administration du conseil de quartier.

Ordre du jour

1. Présentation de l'objectif de la soirée et des prochaines étapes du projet
2. Présentation des critères et du plan
3. Questions et commentaires des résidants et résidentes
4. Levée de la réunion

1. Présentation de l'objectif de la soirée et des prochaines étapes du projet

Mme Pascale Therreault présente les objectifs de la soirée qui consistent à présenter le plan d'aménagement et entendre les commentaires des résidants et résidentes à ce sujet. Aucune décision ou recommandation de la part du conseil de quartier ne sera formulée lors de cette soirée.

Elle ajoute qu'une étude sur les impacts des nouveaux développements sur la circulation sera déposée à l'interne de la Ville à la fin janvier. Une séance d'information aura lieu suite au dépôt.

2. Présentation des critères et du plan

Mme Caroline Houde revient sur les étapes de consultations et le contexte du dossier. Elle procède à la présentation des critères. Louis Daniel Brousseau présente les plans.

3. Questions et commentaires des résidants et résidentes

- Un résidant de la rue Hélène-Boullé mentionne qu'il est discriminatoire de prévoir un bâtiment de 3 étages au coin d'Hélène-Boullé et Madeleine-De Verchères. Il souhaite que la rue Hélène-Boullé ne soit pas ouverte ou prolongée. Il demande de quel côté passera la piste cyclable dans ce secteur.
- Un résidant de la rue Madeleine-De Verchères suggère de construire le même genre d'habitation de deux étages longeant le chemin Sainte-Foy à la place d'un bâtiment de trois étages au coin d'Hélène-Boullé et Madeleine-De Verchères. Il souhaite que la rue ne soit pas ouverte ou prolongée.
- Une résidente de la rue Eymard mentionne que le projet aura un impact certain sur la qualité de vie du quartier. Les résidants avoisinants perdront de la lumière, de la tranquillité, de l'espace vert et de l'intimité. La valeur des propriétés pourrait aussi être affectée, elle demande si le quartier a vraiment besoin de nouvelles unités. Par ailleurs, l'héritage architectural du bâtiment sera dénaturé. Les bâtiments en U créeront de l'ombre sur le parc en fin de journée. Elle critique ce bâtiment ; son dégagement est trop faible par rapport aux maisons de la rue Eymard. Aussi, le dégradé passant de deux mètres à cinq étages est trop rapide. Elle souhaite que les équipements bruyants ou de ventilation soient placés à des endroits qui ne dérangent pas les résidences adjacentes. Les arbres devraient être protégés sur le site et les nouveaux bâtiments ne devraient pas être plus hauts que le collège. Enfin, il faut que ce projet soit rentable pour toutes les parties et donc, impliquer davantage les citoyens.
- Un participant habitant la rue Madeleine-De Verchères n'est pas en accord avec le bâtiment de trois étages projeté. Cette rue doit maintenir ses limites de zones actuelles.
- Une religieuse de la communauté Notre-Dame-de-Bellevue est en faveur de prolonger la rue et de favoriser un meilleur accès au parc. Elle propose de faire passer la piste de cyclable derrière le collège afin de créer de l'animation. Il faut

tenir compte du fait que les enfants de la cour d'école peuvent amener un certain bruit.

- Un résidant de la rue De Longueuil mentionne que le bâtiment en « U » semble très massif et qu'il est peu convivial avec ce que l'on retrouve sur la rue Eymard. Il suggère de décroisonner ce bâtiment et de proposer d'autres options. Il serait préférable d'y aménager des maisons de ville.
- Une résidante de la rue Eymard interroge les intervenants à propos des distances entre les lignes du terrain et les constructions des rues derrière, à propos du genre de façade des bâtiments, des espaces de verdure prévus et de la mécanique de ventilation.
- Une personne de la rue Madeleine-De Verchères demande une seconde réunion de travail afin de mieux comprendre le dossier.
- Une résidante de la rue Eymard mentionne que le bâtiment en « U » est trop massif et trop volumineux. Elle indique que le plan concernant les arbres manque de précision. Il demande une étude sur la circulation, une étude fiscale sur les impacts sur les propriétés du quartier.
- Un résidant critique le fait que le processus pour Bon Pasteur et Bellevue n'est pas le même. Il souhaite que l'on prenne le temps nécessaire pour bien écouter les citoyens et donc, faire d'autres consultations.
- Un résidant demande que le rond-point soit aménagé moins près du parc et qu'aucun bâtiment ne soit d'une hauteur supérieure au collège. Par ailleurs, en considérant qu'il y a d'autres projets comme Bon Pasteur et Maison Gomin, il questionne la pertinence de construire ce nombre d'unités dans le quartier en si peu de temps.
- Un participant tient à s'assurer que le parc sera vraiment agrandi. Il a peur qu'une partie des arbres soient « scrapés » et veut s'assurer que la rangée d'arbres sera maintenue.
- Étant d'opinion que cette soirée est très précipitée, un participant demande de venir revoir les résidants pour représenter le projet.
- Une résidante de la rue Monk demande si ce genre de projet correspond vraiment à ce dont le quartier a besoin pour les familles.

4. Levée de la réunion

La réunion est levée vers 20 h 45. Le conseil se réunira au mois de janvier 2008 pour discuter des prochaines étapes de consultation.

Pascale Therreault
Conseillère en consultations publiques
Arrondissement de La Cité